

CR du CA du 4 février 2021 Attac Pays d'Aix

Présentes : Valérie, Anne Marie (jusque 19h), Quelou, Raymonde, Claire, Dominique, Guillemette.

Excusés : Gérard, Sandrine Capvern, Sandrine Valke, Lisa et Isabelle.

Collectif AGIR : quelques bénévoles se lancent dans l'écriture de l'histoire du Collectif.

Ils demandent aux associations qui ont participé à sa fondation d'écrire :

Les objectifs de votre association et sa spécificité territoriale sur Aix et ses environs;

Les raisons qui nous ont poussés à créer ce Collectif et à en faire partie;

Notre analyse de ce qui s'est fait pendant ces 5 années;

Nos remarques générales.

Quelou accepte d'écrire une première version de notre réponse.

L'action contre l'implantation d'un entrepôt Amazon à Fournès le 30 janvier : action couronnée de succès :

une vingtaine de personnes sont parties d'Aix, les 3/4 d'Attac; sur place il y avait 1 000 personnes, bien plus qu'attendues, l'organisation par les associations du Gard (ADERE, ATTAC, ANV) était super, les prises de paroles intéressantes et la couverture médiatique a été extra. La pluie ... c'était moins bien. Des actions en justice sont en cours car des élus du Conseil Municipal ont vendu des terrains à Argan pour Amazon dans la plus complète opacité. Un juge d'instruction a été saisi.

Forum Social Mondial virtuel fin janvier 2021 : aucune d'entre nous n'a pu y participer. Des tentatives ont buté contre des difficultés de langue.

Site internet Attac Pays d'Aix : Valérie, Lisa et Sandrine C ont nettoyé, reclassé, défini ce qui doit être mis en lumière. Cela reste à parfaire.

Twitter : faut-il y aller? Ce réseau refuse de répondre à des réquisitions de la justice qui auraient permis d'identifier les sources de messages haineux.

Instagram : Dominique l'alimente un peu car c'est un réseau fréquenté par les plus jeunes.

Communication au sein du CA : Whatsapp sera délaissé au profit de Signal, qui ne sera utilisé par Valérie et Claire qu'avec un téléphone plus récent; par Sandrine V.? Ce sont les mails qui resteront utilisés pour les échanges importants.

Pour éviter les doublons, c'est Dominique qui transmet au CA les messages d'Attac France envoyés sur la liste 4CL .

Conseil d'Administration d'Attac France le 6 février Anne Marie nous informe qu'y seront abordé notamment

- le projet de loi climat, bien trop en retrait par rapport aux propositions de la conférence citoyenne
- la présentation de la note «Qui doit payer la dette Covid» par Dominique Plihon et Vincent Drezet.
- le projet de livre sur la fiscalité (parution : mai 2021)

AGE d'ATTAC Gardanne : elle aura lieu le mercredi 10 février. Valérie et Dominique y participent. Les retours suite à la convocation sont intéressés.

CNCL samedi 13 février par Zoom : Dominique et Anne Marie au moins y participeront (+ Valérie et Claire)

Campagne Attac : Anne Marie présente "**Les "premiers de corvée" ne paieront pas la dette Covid!**": Alors que le chômage et la pauvreté augmentent, les riches et les multinationales sont les vrais profiteurs de la crise : à eux de payer la dette. Annulation de la dette et hausse d'impôts plutôt que réformes régressives de l'allocation-chômage et des retraites.

Plus de 100 économistes lancent le 5 février un appel à annuler les dettes publiques détenues par la Banque Centrale Européenne, pour faciliter la reconstruction sociale et écologique après la pandémie de Covid.

Pour préparer cette campagne, lors d'une réunion Zoom mercredi 10 à 19h, les adhérents pourront discuter des propositions de la note [#https://france.attac.org/IMG/pdf/note-dette-covid-v3-pajapaj.pdf](https://france.attac.org/IMG/pdf/note-dette-covid-v3-pajapaj.pdf) écrite par Vincent Drezet et Dominique Plihon. Raymonde et Claire y participeront + Anne Marie + ?. Cela sera approfondi par un webinaire fin février, date à laquelle devrait sortir le rapport de la commission Arthuis chargée par le gouvernement de « proposer des pistes pour sortir des déséquilibres ».

Chaque Comité Local peut envisager des actions en lien avec cette campagne, et en lien avec des cibles visibles et proches géographiquement : Centre de Finances Publiques, Sanofi, LVMH, ...

La Conférence Nationale des Comités Locaux du 13 février abordera aussi cette campagne.

Raymonde fait le point sur **les Accords de Libre Échange =ALE**

L'accord de libéralisation du commerce entre l'UE et les **pays du Mercosur** (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) : la Commission européenne n'a pas pu enclencher le processus de ratification de l'accord, du fait de l'opposition de plusieurs états (France, Pays Bas, Autriche, ...). Pour autant, la Commission européenne et les ministres du commerce extérieur des États membres - y compris Franck Riester, ministre français!- de l'UE ne veulent pas « jeter à la poubelle 10 ans de travail » et désirent sauver ce projet d'accord, qu'on dit "viande contre voitures". Il serait complété d'un "protocole additionnel" ou d'une "déclaration interprétative", comme ce fut fait pour le CETA ... Cela ne change pas la nature d'un accord profondément dangereux sur les plans social, écologique, sanitaire et des droits humains. Les syndicats des pays du Mercosur s'inquiètent des effets qu'aurait cet accord sur leurs industries et sur la forêt. On doit peser sur nos gouvernements pour qu'ils ne signent pas.

Est ce que les élus d'opposition ont demandé au Conseil Municipal d'Aix de s'engager en faveur de l'abandon de l'accord UE-Mercosur et en faveur de la relocalisation écologique et solidaire ?

Note de la secrétaire suppléante : ne pourrait-on, Attac Pays d'Aix, signer la déclaration appelant les gouvernements à abandonner l'accord UE-Mercosur [#http://s2bnetwork.org/signez-la-declaration-de-la-coalition-stop-eu-mercotur/](http://s2bnetwork.org/signez-la-declaration-de-la-coalition-stop-eu-mercotur/)

La Commission Européenne et la Chine ont trouvé fin 2020 un "accord de principe" autour d'un accord global sur l'investissement, qui devrait être soumis aux eurodéputés et aux états début 2022 (donc sous présidence française de l'UE). Ce texte est négocié dans une grande opacité (les annexes ne sont toujours pas diffusées), il ignore les questions de travail forcé (Ougours), de démocratie (Hong Kong en particulier), de développement durable; il ne prévoit pas de modalité de règlement des différends. L'objectif de l'UE sera-t-il toujours et uniquement l'approfondissement de la mondialisation du commerce et de l'investissement !? Ce texte aurait pour objectif de garantir le respect de la propriété intellectuelle des entreprises européennes lorsqu'elles investissent en Chine, d'interdire les transferts de technologie forcés et d'imposer la transparence sur les subventions aux entreprises publiques chinoises. Il ouvrirait des marchés aux européens : les véhicules propres, le "cloud", les services financiers ou les soins de santé privés!

Pourtant la Commission européenne vient tout juste de publier un rapport de recherche qui montre que les importations cumulées de 12 accords commerciaux en cours de négociation, de ratification ou d'application, vont complètement déstabiliser les marchés agricoles, au détriment des producteurs locaux et de toute relocalisation écologique et solidaire

https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/food-farming-fisheries/trade/documents/jrc-cumulative-economic-impact-of-trade-agreements-on-eu-agriculture_en.pdf en anglais

Raymonde préparera un texte synthétique pour la lettre aux adhérents.

Collectif contre les violences d'extrême droite : il appelle à manifester le vendredi 12 février à 13h30 à la Méjanes, où se tiendra le Conseil Municipal. Le mot d'ordre est " Françoise Terme démission" : ayant tenu des propos racistes sur sa page Facebook, elle ne peut rester adjointe au maire. Valérie et Dominique demandent au Collectif que Raymonde soit aussi destinataire des mails du Collectif contre les violences d'extrême droite.

Suite de la manifestation du 16 janvier contre la loi dite "de sécurité globale" : à l'avenir, il faut mieux faire préciser à une personne qui appelle à manifester si elle intervient au nom d'une ou d'une autre association dont elle est adhérente. Cela évitera des incompréhensions.

Les prises de paroles doivent toujours l'être au nom d'une structure, et non pas personnellement.

Récupération de notre courrier au Ligourès après la liquidation de Pays d'Aix Associations : seulement le mardi et le jeudi (horaire à vérifier : 9h30 -12h et 14h30- 16h)

Actions futures d'Attac pays d'Aix :

Une réunion par Zoom? En mars, après le 7 mars (fin des vacances de printemps) ?

- Sur la campagne Les "premiers de corvée" ne paieront pas la dette Covid! ? Il y aura eu le webinaire annoncé pour fin février, mais les participants de nos réunions n'auront peut être pas participé au webinaire?
- Sur les Accords de Libre Échange?

Je n'ai pas trouvé la conférence d'**Adeline de Lepinay** le 25 septembre à Montpellier pour l'Union Communiste Libertaire, mais j'ai trouvé cette interview [#https://www.unioncommunistelibertaire.org/?Adeline-de-Lepinay-C-est-un-enjeu-que-l-education-populaire-retrouve-un-ancrage](https://www.unioncommunistelibertaire.org/?Adeline-de-Lepinay-C-est-un-enjeu-que-l-education-populaire-retrouve-un-ancrage).

Valérie nous donne le lien sur la présentation de son livre <https://www.youtube.com/watch?v=nAMzNBz5OIQ>

Et je ne résiste pas au plaisir de vous mettre le lien sur son CV [#http://www.education-populaire.fr/cv-adeline-de-lepinay/](http://www.education-populaire.fr/cv-adeline-de-lepinay/)

Pour finir, un conseil de lecture de Quelou :

De la démocratie en temps de pandémie, de Barbara Stiegler, chez Tracts/Gallimard _

<http://www.gallimard.fr/Catalogue/GALLIMARD/Tracts/De-la-democratie-en-Pandemie>